

Guide pour la Transition Écologique de la branche Location-Entretien Textile



**FRANCE
NATION
VERTE** >
Agir • Mobiliser • Accélérer

 **GEIST**
Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Le GEIST vous présente le Guide de transition écologique du secteur Location-Entretien textile. A une époque où la préservation de notre planète est devenue primordiale, il est essentiel que chaque secteur d'activité s'engage dans des pratiques durables. C'est dans cette optique, que notre branche souhaite montrer l'exemple pour amorcer la transition écologique.

Notre engagement se fait à travers des réalisations pratiques dans une démarche progressive et vertueuse en matière de la préservation des ressources. Grâce à des investissements stratégiques, à l'amélioration de nos processus de production, notre profession a réussi à réduire considérablement sa consommation d'eau de -12 % sur les 5 dernières années. La gestion responsable des ressources hydriques est une priorité absolue pour nous. Ainsi, nous favorisons la réutilisation de l'eau, des méthodes de nettoyage à faible consommation d'eau et une sensibilisation accrue de nos employés aux enjeux de la conservation de l'eau.

Autre ressource stratégique, les utilisations énergétiques ont fait l'objet d'une attention particulière ces dernières années pour que chaque site optimise sa consommation. Pour le gaz, les efforts montrent déjà qu'une étape importante a été franchie en 2022, avec une diminution moyenne à l'échelle de la profession de -13% en 5 ans. Ces efforts ont porté leurs fruits, et ils se traduisent par une diminution significative de notre empreinte carbone.

Notre modèle est basé sur l'économie circulaire, une approche qui favorise la réutilisation, le recyclage et la réduction des déchets. Nous avons repensé nos pratiques et adopté des modèles économiques axés sur la durabilité. Grâce à des partenariats solides avec des entreprises locales et des initiatives communautaires, nous avons mis en place des programmes de collecte et de recyclage des textiles usagés. En favorisant la réutilisation des linges et des vêtements et en prolongeant leur durée de vie, nous contribuons à réduire notre empreinte des déchets textiles. Cette année, environ 5000 tonnes de textile ont été recyclées et nous continuons à faire progresser ce seuil.

Ce guide a été conçu pour partager l'expérience et les bonnes pratiques des adhérents du GEIST en matière de transition écologique. Nous souhaitons encourager tous les acteurs de l'industrie de l'entretien-textile à contribuer à cet effort en adoptant des mesures similaires. Nous croyons fermement que la transition écologique est non seulement bénéfique pour l'environnement, mais aussi pour les entreprises elles-mêmes. Elle renforce leur résilience, améliore leur image de marque et ouvre de nouvelles opportunités économiques.

Nous vous invitons à explorer ce guide et à rejoindre notre mouvement en faveur de la transition écologique. Ensemble, nous pouvons façonner un avenir où le secteur de l'entretien-textile joue un rôle actif dans la préservation de notre belle planète.

Laurent PILON

Président de la Commission Environnement du GEIST



PRÉAMBULE

Le présent document a pour objectif de proposer des actions simples permettant de mieux maîtriser, voire réduire nos impacts sur l'environnement et, ainsi, accompagner la transition écologique dans notre secteur d'activité. Certaines actions pourront être accompagnées en matière de financement à travers différentes solutions présentées dans le chapitre 2. Pour aller plus loin et bénéficier de conseils, vous trouverez dans le chapitre 3, quelques contacts utiles.

La profession est déjà dans un modèle d'économie circulaire vertueux, bien qu'il y ait une blanchisserie industrielle derrière le service : le modèle économique est basé sur la location-entretien d'articles textiles et donc sur l'usage plutôt que la possession du bien.



SOMMAIRE

Chapitre I : Les bonnes pratiques.....	5
1. Préserver la ressource en eau.....	6
1.1 Suivi et contrôle.....	6
1.2 Axes d'amélioration.....	6
2. Préserver la ressource en Énergie..	7
2.1 Suivi et contrôle.....	7
2.2 Axes d'amélioration.....	7
2.3 Gaz.....	9
2.4 Électricité.....	9
3. Économiser la ressource Linge.....	10
4. Économiser la ressource Chimie.....	11
5. Choisir des équipements vertueux.....	11
6. Limiter l'impact des déchets.....	12
7. Limiter les émissions atmosphériques	13
A. Production.....	13
B. Logistique.....	13
8. Limiter nos impacts dans les sols.....	14
9. Limiter nos impacts sur l'eau.....	15
Chapitre II : Les outils d'accompagnement.....	17
A. Eau.....	18
B. Énergie.....	19
C. Crédit d'impôt rénovation énergétique	20
D. Prime à la conversion des véhicules.....	20
Chapitre III: La liste des contacts de la profession.....	21
A. BPIFrance.....	22
B. CCI France.....	23
C. ADEME.....	25





Chapitre 1

Les bonnes pratiques



1. PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU



1.1. SUIVI ET CONTROLE



Suivre les compteurs d'eau au quotidien



Recherche des fuites et plan de réparation (vanne de fermeture et débitmétrie)



Vérifier et étalonner régulièrement les systèmes de pesée



Faire le lien avec le tonnage : ratio d'eau hebdo au litre par KG de linge lavé et suivi de l'évolution sur l'année



1.2. AXES D'AMELIORATION



Avoir un plan de charge pour optimiser l'ordonnancement (ex : couleur, blanc) pour réemploi d'eau



Optimiser le chargement des machines par la pesée du linge



Privilégier les machines qui permettent d'adapter la consommation d'eau en fonction du poids réel du linge



Privilégier les processus les plus économiques en eau (l'usage de lessive liquide par exemple)



Tunnel de lavage à privilégier par rapport aux laveuses, lorsque possible et pertinent

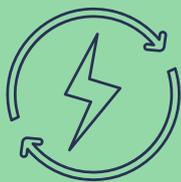


Privilégier les sanitaires avec bouton poussoir



Développer les récupérations et réutilisations de l'eau entre les divers programmes de lavage de la machine mais aussi entre les diverses machines. La limite reste le respect des concentrations des polluants dans l'eau usée fixées par les instances. Ré-utiliser l'eau de rinçage pour le mouillage et le pré-lavage par exemple





2. PRÉSERVER LA RESSOURCE EN ENERGIE



2.1. SUIVI ET CONTROLE



Auto-contrôles : Compteur divisionnaire par matériels et/ou ligne de production (gaz)



Suivre les compteurs d'énergie de manière hebdomadaire (gaz, électricité)



Ne pas laisser inutilement les machines et équipements sous tension



2.2. AXES D'AMELIORATION



Photovoltaïque : aménagement du parking, extension, ou usine neuve



Optimiser le chargement des machines



Optimiser les talons de mise en marche par rapport aux heures de fonctionnement (diagnostic énergétique)

Comment utiliser toutes les calories disponibles de la chaudière ?



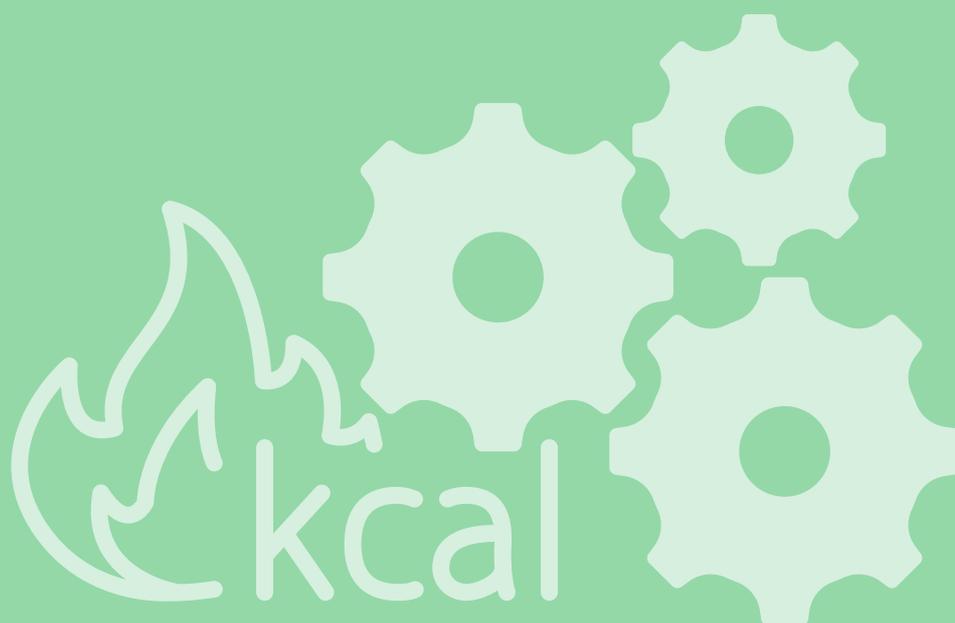
Avoir un échangeur pour chauffer l'eau de la chaudière avec les retours condensats



Avoir un économiseur sur les fumées de chaudière pour chauffer l'eau neuve



Avoir un échangeur sur les eaux usées chaudes pour préchauffer l'eau neuve





2.3 GAZ



Suivre la consommation d'énergie de la chaudière



Vérifier qu'à l'arrêt la consommation usine est nulle



Privilégier les brûleurs modulants pour la chaudière



Suivre la performance des purgeurs



S'assurer que le traitement d'eau de chaudière fonctionne correctement pour une meilleure qualité d'eau.



Contrôler trimestriellement le rendement de la chaudière



Vérifier l'isolation des réseaux vapeur et compléter au besoin par des calorifugeages et matelas isolants



2.4 ÉLECTRICITÉ



Privilégier un compresseur à vitesse variable



Chasser les fuites d'air



Installer des équipements économes en énergie comme les LED



Eclairer avec des détecteurs de présence et/ou minuterie par zone de travail



3. ÉCONOMISER LA RESSOURCE LINGE



Privilégier la réparation et réutilisation du linge pour le faire durer le plus longtemps possible



Réutilisation des articles lorsqu'ils sont rendus disponibles et en état



Contrôler l'usure du linge afin d'éviter le remplacement automatique, et un renouvellement prématuré



Suivre le linge durant toute sa vie pour optimiser son utilisation : inventaires chez les clients, suivi des taux de reco et réforme, ...

QUID DES ARTICLES EN FIN DE VIE ?



Réutilisation ou recyclage (voir Guide de Recyclage des Déchets du GEIST)



4. ÉCONOMISER LA RESSOURCE CHIMIE



Utiliser des systèmes de dosage qui adaptent la dose de produit en fonction du poids réel de linge



Avoir des programmes spécifiques et adaptés aux types de linges et salissures



Suivi des consommations de produits chimiques rapporté au kilogramme de linge



5. CHOISIR DES EQUIPEMENTS VERTUEUX



Vérifier la réparabilité, pièces détachées disponibles,...



Suivre les indices de consommation des machines (Electricité, Air et Gaz en rapport avec le tonnage produit)



6. LIMITER L'IMPACT DES DÉCHETS



Appliquer le tri au niveau du site et utiliser les filières adaptées



Utiliser les filières de recyclage pour le linge en fin de vie



Mettre en place des circuits de récupération et réutilisation des cintres, cartons, ...



Limitier l'utilisation d'emballages plastiques



Privilégier l'utilisation de housses textiles réutilisables



Utiliser à cet effet le "Guide de Recyclage des Déchets" du GEIST



7. LIMITER LES EMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES



A) LOGISTIQUE



Privilégier les véhicules électriques lorsque c'est possible et adapté



Assurer le suivi des véhicules Crit'Air et changer les véhicules les plus polluants



Effectuer le Bilan GES créé par ADEME



Optimiser les tournées de livraison (jour, distances, ...)

B) PRODUCTION



Opérer un contrôle de combustion des brûleurs de process et réglage



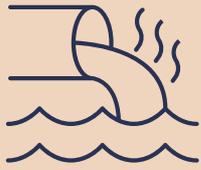
8. LIMITER NOS IMPACTS DANS LES SOLS



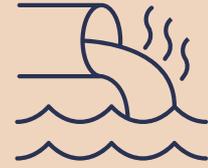
Etablir des protocoles de déchargement pour les livraisons de produits chimiques et éviter tout accident



Stocker les produits sur des rétentions adaptées pour éviter toute pollution



9. LIMITER NOS IMPACTS SUR L'EAU



Suivre quotidiennement la station de pré-traitement des eaux usées par le relevé quotidien des paramètres de fonctionnement et compteur



Mettre en place une alarme en cas de dépassement de certains seuils, permettant ainsi une action immédiate



Réaliser des échantillons et analyses des différents paramètres selon la réglementation applicable



Prévoir un équipement des exutoires d'obturateurs afin de contenir une éventuelle pollution



Installer un séparateur hydrocarbure sur les eaux de parking logistique



Chapitre 2

Les outils d'accompagnement



A. EAU

De façon générale, les dossiers sont à remplir avant tout bon de commande ou devis signé



Les **Agences de l'Eau** peuvent accompagner financièrement les projets à vocation :

1

De réduction de la charge polluante (traitement des eaux usées)

2

De réduction des consommations d'eau (passer à lessive liquide, passer au tunnel de lavage, ...)

LES
AGENCES
DE L'EAU



3

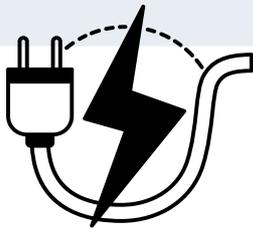
De réutilisation des eaux de process

4

De réalisation des études relatives aux projets dédiés



Un dossier doit être rempli auprès de l'Agence de l'eau du bassin dont le projet est issu. Chaque Agence a ses règles d'accompagnement.



B. ENERGIE



- Les Certificats d'Économie d'Énergie peuvent accompagner des projets en vue de réduire les consommations énergétiques.
- Des fiches d'opérations standardisées, définies par arrêtés, facilitent le montage d'actions d'économies d'énergie. Elles sont classées par secteur (résidentiel, tertiaire, industriel, agricole, transport, réseaux) et définissent, pour les opérations les plus fréquentes, les montants forfaitaires d'économies d'énergie en kWh cumac (cumulé/actualisé). Elles sont disponibles sur le site de l'ADEME.

Quelques fiches de standard industriel
Consulter : [https://calculateur-
cee.ademe.fr/user/fiches/IND](https://calculateur-
cee.ademe.fr/user/fiches/IND)



1

IND-UT-102
Variation de fréquence
sur compresseur

2

IND-UT-103
Système de
récupération de
chaleur sur un
compresseur d'air

3

IND-UT-103
Économiseur sur les
effluents aqueux d'une
chaudière

4

IND-UT-105
Brûleur sur chaudière
industrielle

5

IND-UT-121
Matelas pour l'isolation
des points singuliers

6

IND-UT-125
Traitement d'eau
performant sur
chaudière de
production vapeur

7

IND-UT-130
Condenseur sur les
affluents gazeux d'une
chaudière de
production vapeur

8

IND-UT-131
Isolation thermique
des parois planes ou
cylindrique sur des
installations
industrielles

9

IND-BA-116
Luminaires à modules
LED

10

IND-BA-110
Destratificateur ou
brasseur d'air



C. LE CREDIT D'IMPÔT RENOVATION ENERGETIQUE

Le crédit d'impôt concerne certaines dépenses visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des locaux à usage tertiaire (bureaux, commerces, entrepôts, etc...) des TPE et PME. Son montant est de 30 % des dépenses éligibles, dans la limite de 25 000 € de crédit d'impôt par entreprise.

Le dispositif est ouvert pour les dépenses engagées entre le 1er octobre 2020 (devis daté et signé postérieurement au 1er octobre) et le 31 décembre 2021.

Qui sont les bénéficiaires ?

- Les TPE et PME de tous secteurs d'activité confondu, soumises à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés.
- L'assiette de la dépense éligible intègrera le montant total hors taxe des dépenses (incluant le coût de la main d'œuvre, une éventuelle assistance à maîtrise d'ouvrage)



<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/credit-impot-renovation-energetique-tpe-pme>



D. LA PRIME DES CONVERSIONS A L'ACQUISITION DES VEHICULES PROPRES

Depuis le 1er janvier 2023, les barèmes des aides à l'achat ou à la location de véhicules peu polluants ont évolué. Les nouvelles modalités d'attribution de ces aides sont consultables sur la page suivante : <https://www.ecologie.gouv.fr/prime-conversion-bonus-ecologique-toutes-aides-en-faveur-lacquisition-vehicules-propres>.

Les demandes d'aides pour l'acquisition de voitures particulières, camionnettes ou 2-3 roues et quadricycles à moteur facturés depuis le 1er janvier 2023 peuvent désormais être déposées sur le téléservice.

Quand formuler sa demande ?

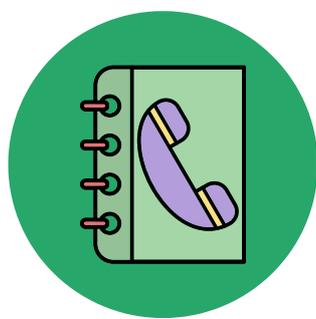


Au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du véhicule ou de versement de premier loyer en cas de location.



Pour accéder au simulateur :

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/>



Chapitre 3

La liste des contacts de la profession

A. bpifrance

Bpifrance est une banque publique d'investissement française, ayant pour mission le financement et le développement des entreprises.

Parmi ses offres, on trouve : le financement pour le projet de transformation écologique et énergétique

Conditions :

- TPE & PME > 3 ans moins de 50 salariés
- 3 ou 7 ans / 2 ans de différé maximum
- Taux fixe : ~ 5%
- A partir de 10.000 € et jusqu'à 75.000 €



0803 0000 093



pret-action-climat@bpifrance.fr



<https://flash.bpifrance.fr/pret-action-climat/>

LES PROJETS FINANCES



Investissez dans la mobilité durable

Achetez vos véhicules électriques
Optimisez votre chaîne logistique



Investissez dans un diagnostic

Réalisez votre bilan carbone ou l'audit
environnemental de vos procédés



Investissez dans les équipements

Financez la mise aux normes ou le
remplacement de vos machines et outils



Investissez dans la formation

Formez vous sur les enjeux
environnementaux
Établissez votre feuille de route climat



Investissez dans le recyclage

Valorisez vos déchets Favoriser
l'économie circulaire



Investissez dans les énergies vertes

Maîtrisez et optimisez votre
consommation d'énergie

Les Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) propose un outil en diagnostic en ligne pour accompagner les entreprises et les acteurs publics dans leur démarche de transition écologique. Les dispositifs offerts par les CCI sont déclinés comme suites :

Les dispositifs d'accompagnement CCI nationaux	Cibles prioritaires
Les parcours énergie : réduire la facture d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise de < 50 salariés • Priorité pour le secteur industriel
Diagnostic RSE	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise de < 50 salariés • Offre multisectorielle
Valoriser les démarches environnementales de votre entreprise	<ul style="list-style-type: none"> • Ciblé selon la certification visée (ex : Clef verte) • Majoritairement entreprises de < 50 salariés • Offre multisectorielle
Développer des synergies inter-entreprises dans votre territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprise de < 50 salariés • Priorité pour les industriels
Les dispositifs d'accompagnement CCI régionaux	
Métropole : Programme Mobilité	
Grand-Est : Programme Adaptation au changement climatique	
Bretagne : Programme d'Economie d'eau	



<https://www.cci.fr/ressources/developpement-durable/contacts-developpement-durable>

Financé par les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), **Baisse les Watts** s'adresse aux entreprises désireuses de mieux comprendre leur consommation et de pouvoir engager rapidement de premières actions d'économies d'énergie.

Déroulement proposé du programme :

- Carnet de bord énergie : Un diagnostic de vos consommations selon vos équipements et des recommandations d'actions concrètes adaptées à votre métier.
- Accompagnement : Un conseiller vous accompagne par téléphone tout au long de votre parcours.
- Formation : Un parcours de formation adapté à votre situation et modulable selon vos disponibilités.



01 81 69 8192

(service gratuit + prix d'un appel)



contact@baisseleswatts.fr



Conseiller CCI en région :
Contact disponible sur l'annuaire
<https://www.cci.fr/ressources/developpement-durable/contacts-developpement-durable>

C.



ADEME



L'ADEME est présente au plus près des acteurs régionaux pour les accompagner dans leurs démarches de transition écologique. Ses 17 directions régionales et 3 représentations territoriales d'outremer contractualisent chaque année la majorité des projets de l'Agence. L'ADEME accompagnent les projets de transition écologique menés par les entreprises.

Vous bénéficiez de l'accompagnement :



Financier



Technique

Pour toucher les entreprises, l'ADEME collabore avec les collectivités territoriales et les réseaux spécialisés : organisations consulaires, clubs d'entreprises, pôle de compétitivité, bureaux d'études etc..

Pour connaître les différentes directions régionales ainsi que leurs coordonnées, consultez la liste / carte de France de leurs implantations via ce lien : <https://www.ademe.fr/les-territoires-en-transition/lademe-en-region/>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Plan d'action du gouvernement pour réussir la transition écologique

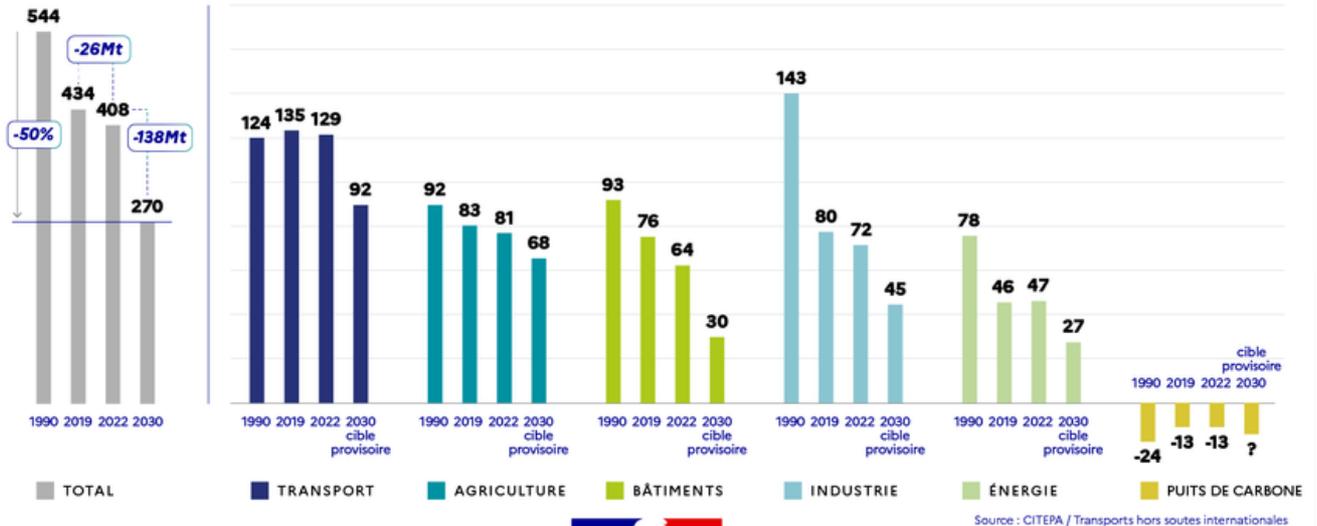


Le plan d'action de tous les Français pour réussir la transition écologique

- 5 enjeux environnementaux
- 6 thématiques, déployées
- en 22 chantiers opérationnels

Répartition de l'effort par secteur pour atteindre les objectifs 2030

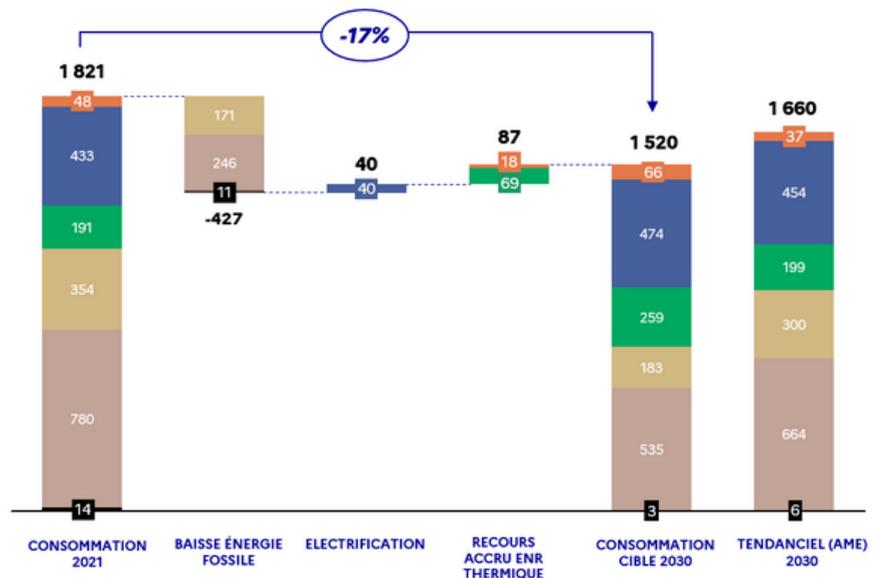
Emissions annuelles domestiques de GES réalisées en 1990, 2019 et 2022, résultats provisoires des simulations 2030, en millions de tonnes équivalent CO₂



Evolution attendue d'ici 2030 de notre consommation d'énergie finale

En TWh PCI (inclus soutes et consommations non énergétiques)

- CHALEUR VENDUE
- ELECTRICITÉ
- ENR THERMIQUE ET DÉCHETS
- GAZ
- PRODUITS PÉTROLIERS
- CHARBON





GEIST

Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles



Mail :
geist@geist.fr



Adresse :
10 Rue du Débarcadère,
75852 Paris Cedex 17



Site :
www.geist.fr



Tél :
01 40 55 11 77